

Informations communales relatives à la réunion du Conseil municipal du 25 novembre 2016

Le Maire fait part au Conseil municipal de la démission de M. Sébastien Brunaud pour raisons personnelles.

1. Urbanisme

Déclarations préalables :

RAHON Dominique	Piscine	3 impasse des Vergers
PERY Géraldine	Abri de jardin	3 B Grande rue

2. Bâtiments communaux

Le projet de la mise en accessibilité de l'école ainsi que la réhabilitation des toilettes sont reportés en 2018. Le dossier tel qu'il nous est présenté ne semble pas assez abouti et demande à être amélioré au vu de l'estimation des travaux (197 533 € HT)

3. Voirie et terrains communaux

- Aménagement du pourtour de l'Eglise et du monument aux Morts : suite à une demande de travaux supplémentaires, le Maire demande de valider la facture de l'entreprise Cuinet pour un montant de 28 447 € HT (au lieu de 24 719 € HT).

Le Conseil municipal valide cette facture.

- Subvention SYDED (Syndicat mixte d'énergies du Doubs) : le Conseil municipal décide de solliciter une subvention auprès du SYDED pour les travaux d'éclairage public d'un montant de 4 387 € HT, rue des Pellerets et impasse Verger Grangier et autorise le Maire à signer tout document.

4. Lotissement de Thurey

Après analyse, la commission d'appel d'offres a retenu l'entreprise SBM TP pour un montant total de 128 831,10 € HT pour réaliser les travaux de viabilisation et de réseaux.

5. Informations diverses

➤ Ordures ménagères : le Maire informe le Conseil municipal que notre nouvelle Communauté de Communes du Pays de Pierrefontaine-Vercel (CCPPV) a déposé de nouveaux bacs de 240 litres pour remplacer à compter du 1^{er} janvier 2017 les bacs de 180 litres. Ces derniers seront retirés par la CCVA début d'année 2017.

Les personnes, disposant d'un bac 180 litres et qui n'ont pas reçu un nouveau bac de 240 litres, sont priées de le signaler à la mairie.

Les bacs de 140 et 240 litres fournis par la CCVA seront utilisés par la CCPPV.

D'autre part, lors du dernier conseil communautaire de la CCVA, les membres ont décidé de ne pas facturer le deuxième semestre 2016 de la redevance ordures ménagères.

➤ Brocante : le Conseil municipal autorise le transfert d'organisation de la brocante à la nouvelle association en instance de création représentée par Mme Annie Vernerey. Une convention de fonctionnement sera proposée à l'association.

➤ Fête intercommunale du Plateau : la commune propose d'accueillir la fête intercommunale pour l'année 2017 et confirme sa participation au financement du feu d'artifice.

➤ Dates à retenir :

10 décembre 2016	Repas des anciens
15 décembre 2016	Prochaine réunion du Conseil municipal à 20h30
20 décembre 2016	Cinéma « la grande course au fromage » à 20h00 salle Charles Parisse
21 janvier 2017	Vœux du Maire à 18h30 salle Charles Parisse

**Fermeture du secrétariat
de mairie :**

Du 24 décembre 2016 au 4 janvier 2017

En cas d'urgence, contactez le Maire
ou les Adjoints

Listes électorales :

Une permanence pour les dernières inscriptions sur les listes électorales 2017 aura lieu le 31 décembre 2016 de 10h à 12h en mairie.

(Pièces à fournir : pièce d'identité et justificatif de domicile)